

# I. ASPECTS DE L'IDENTITÉ CULTURELLE EUROPÉENNE

## LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE ET L'APPRENTISSAGE DES LANGUES – LES DESCRIPTEURS NQF-EQF

**Dr. Petre Gheorghe Bârlea**  
gbarlea@yahoo.fr

**Abstract:** Among the described competences of the evaluation programmes for students that graduate the three phases of high education established by the Bologna Programme, the skill of achieving horizontal and vertical connecting has an important role at European and national level of each member state of the European Community. The present article focuses on several interactive ways of setting up training/educational skills and also intercultural, institutional and personal communication skills.

**Keywords:** professional skills, connecting, intercultural communication, continuous training.

Nous avons pu montrer à d'autres occasions<sup>1</sup> quels sont les problèmes que pose la définition d'une identité européenne et quels sont les problèmes linguistiques que l'on rencontre dans l'Europe actuelle, tentant par ailleurs une synthèse des modalités du dialogue interculturel européen à l'état actuel. Les conférences présentées font ressortir de manière évidente

---

<sup>1</sup> Cf. Petre Gheorghe Bârlea, « Multilingvismul – o prioritate lingvistică pentru viitorul apropiat al Uniunii Europene », in: P. Gh. Bârlea (coord.), *Diversitate și identitate culturală în Europa*, vol. II, Bibliotheca, 2006, p. 145-152; Idem, « Identité et diversité culturelle européenne », in: P. Gh. Bârlea (coord.), *Diversité et identité culturelle en Europe* (DICE), Tome IV, Muzeul Literaturii Române, București, 2007, p. 9-23; Idem, « Théorie et pratique dans le dialogue interculturel européen », in: *Diversité et identité culturelle en Europe* (DICE), Tome V, 2008, p. 9-35.

le grand nombre de difficultés que les organes dirigeants de l'UE (le Conseil de l'Europe, la Commission Européenne, le Parlement Européen – et les organismes spécialisés qui en dépendent) rencontrent lorsqu'il s'agit de donner une définition acceptée de tous des trois concepts: *identité européenne, multilinguisme, dialogue interculturel*. Ces définitions n'ont pas une raison purement théorique, elles ne sont pas nécessaires en elles-mêmes, mais représentent une condition *sine qua non* de l'action concrète dans le plan spirituel de la collectivité européenne. En dépit des problèmes identitaires, on a trouvé et appliqué des solutions – dont beaucoup ont eu des effets favorables et le ton général reste plutôt calme et rationnel. Jusqu'à la fin de 2008, on pouvait enregistrer même des moments lors desquels l'optimisme était de mise en ce qui concerne le côté culturel du dialogue spirituel – avec les répercussions conséquentes au niveau social, politique, économique, etc.

L'événement "positif" le plus notable, pour ainsi dire, semble avoir été la Réunion de Lisbonne, qui s'est close sur la célèbre "Stratégie de Lisbonne" connue aussi sous le nom de l'*Agenda de Lisbonne* ou le *Processus de Lisbonne*. Adoptée par le Conseil Européen en mars 2000 lors de la Réunion qui s'est tenue dans la capitale du Portugal, le document contenait un ensemble de mesures que les pays membres de l'UE devaient mettre en œuvre, en commun, pour une période de dix ans (2000-2010), dans le but de faire de l'Europe "l'économie la plus compétitive au monde"<sup>2</sup>. Les descripteurs ne sont pas formulés explicitement, mais on peut facilement les déceler et, partant, de trouver la réponse à une question que nous nous posions antérieurement relative aux repères fonctionnels desquels on aimerait établir une identité européenne<sup>3</sup>. L'objectif paraît ambitieux autant que chimérique. On constatait déjà que la productivité du travail en Europe était basse, que la croissance économique stagnait dans l'UE et on formulait des initiatives politiques que les pays membres devaient mettre en œuvre et qui visaient trois piliers:

1. le pilier économique;
2. le pilier social;
3. le pilier environnemental, ajouté lors du Conseil européen de Göteborg (à remarquer le néologisme

---

<sup>2</sup> Communication from the Commission to the Council and the European Parliament. Common Action for Growth and Employment: The Community Lisbon Programme, (SEC) (2005) 981 ou sur [http://europa.eu/scadplus/glossary/lisbon\\_strategy\\_fr.htm](http://europa.eu/scadplus/glossary/lisbon_strategy_fr.htm).

<sup>3</sup> Cf. P. Gh. Bârlea, 2006, p. 149-151.

saugrenu *environmentală* proposé par le traducteur officiel roumain du document).

Parmi les mesures envisagées, une a l'air d'une formule magique à même de sauver l'Europe qui se trouve en chute libre: toute la stratégie est fondée sur l'existence d'une "*société de la connaissance et de l'innovation*". Le chapitre III du document énumère huit clés d'action – dont on affirme qu'elles concentrent toute la stratégie, la première de ces clés étant "the support of knowledge and innovation in Europe". Toute la section 3.1., *Knowledge and innovation-engines of sustainable growth*, s'y intéresse.

On y établit que chaque pays membre consacrerá au moins 3% de son PIB à la recherche et assurera un financement plus important à l'enseignement; on y propose des plans-annexes pour le développement de ces deux domaines complémentaires<sup>4</sup> à une plus longue échéance, 2007-2013, etc.

Les démarches ont continué de la manière la plus sérieuse. On a créé des commissions spéciales et on a organisé des réunions au niveau des ministres de l'éducation et de la recherche, qui ont fait les premiers pas dans l'identification des problèmes et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

Après la Déclaration de Bologne sur la réorganisation des cycles de l'enseignement supérieur (1999), signée par 29 pays, le moment Lisbonne (2000) a stimulé encore plus l'organisation de telles réunions:

- La Réunion des ministres de l'éducation de Prague, 2001

"les systèmes nationaux d'enseignement supérieur doivent devenir comparables et compatibles" pour qu'une stratégie commune puisse être appliquée

- Stockholm, 2001 } La croissance de la compétitivité économique grâce à  
- Barcelone, 2002 } la contribution des nouveaux systèmes  
d'enseignement

- Le Communiqué de Berlin, 2003: on y pose pour la première fois le problème de la création d'un cadre global des qualifications.

- 2005 – On adopte les documents mentionnés ci-dessus, compte tenu de l'Agenda de Lisbonne

---

<sup>4</sup> *Seventh Framework Programme for Research, Technological development and Demonstration (RTD) activities și Competitiveness and Innovation Framework Programme*, cf. COM (2005), 119 of 6.4.2005 et, respectivement, COM (2005) 121 of 6.4.2005.

- 2006 – Rencontre/conférence de Londres, qui conclut que des progrès importants ont été réalisés, mais aussi que le processus doit être accéléré; création du *The Working Group of Qualification Frameworks*.

Le Processus de Bologne rassemble déjà 47 de membres.

- Chacune de ces rencontres des ministres et des groupes de travail spécialisés mettait en évidence de nouvelles difficultés.

- On a pu constater, par exemple, qu'il y a des différences considérables en ce qui concerne les cycles d'éducation et leur codification. En effet, en Roumanie les cycles 1-2-3-4 réunissent "l'enseignement préscolaire", "l'enseignement primaire", "le collège", "l'enseignement secondaire (lycée)" (en fait, on ne peut parler d'une véritable codification, alors on les regroupe dans deux grands cycles, préscolaire et de pré-universitaire). L'enseignement supérieur constituait le niveau 5, la licence, et, plus tard, les cycles 6 et 7, le master et le doctorat.

Or, presque partout dans le monde les niveaux 6-7-8 sont consacrés à l'enseignement supérieur - L-M-D. Il y a des pays comme l'Ecosse possédant 14 niveaux, organisés de manière flexible si bien que l'on passe très facilement d'un niveau inférieur au niveau supérieur en sautant même dans certaines conditions certains seuils fixes dans d'autres systèmes.

Ce sont ces différences qu'il faut réglementer si on veut adopter une stratégie commune. Par ailleurs, le système des crédits devait être unifié. Le système de mobilités doit lui aussi être harmonisé au niveau européen aussi bien sur le plan interne (entre les universités du même pays) que sur le plan externe (entre toutes les universités d'Europe), pour les étudiants et pour les enseignants. Enfin, tout cela rend compatibles les compétences acquises lors de la période des études universitaires. Le système commun des cycles d'éducation, des crédits qui reflètent l'évaluation des résultats, des mobilités intra- et interuniversitaires, tout cela suppose beaucoup de travail pour les enseignants et une qualité de l'enseignement comparable et compatible. On ne peut transférer un étudiant d'une université à une autre ou d'une filière à une autre si les programmes sont très différents. Or, changer le contenu de l'enseignement supérieur, dans son essence – car le contenu, c'est le programme d'étude, mais aussi les modalités d'organisation de l'étude du point de vue de l'établissement - , revient en fait à révolutionner tous les systèmes de l'Europe. S'il s'agit de tout réorganiser en respectant le principe qui requiert qu'on mette au centre de l'éducation et de la formation l'étudiant (et non pas le professeur), car c'est l'étudiant qui doit devenir performant, c'est lui qui doit s'insérer dans l'activité socioprofessionnelle et

déterminer ce changement tant attendu dans toute la structure économique, sociale, politique et culturelle de l'Europe, alors il faut commencer par les habiletés, les aptitudes, le savoir-faire que l'étudiant doit posséder à la fin de ses études universitaires – ces *skills* qu'on a du mal à traduire dans d'autres langues du continent. On a l'impression qu'on va du haut en bas, du général vers le particulier, mais en réalité on prend comme point de départ les résultats escomptés, l'idéal d'éducation et de formation et on va vers le contenu de l'enseignement. Et cet idéal doit être formulé dans des termes des plus concrets, si cette expression qui prend l'apparence d'un oxymore nous est permise<sup>5</sup>.

C'est de cette manière qu'on en est venu à la problématique posée par l'établissement d'un cadre double des "qualifications pour l'enseignement supérieur" (Berlin, 2003). Nous parlons d'un cadre double vu que beaucoup de pays dont l'Écosse, l'Irlande et partiellement l'Angleterre et la Belgique avaient progressé dans cette voie pour des raisons qui tiennent tout d'abord à la politique interne en matière d'éducation. C'est de cette façon qu'on a été amené à adopter comme instrument de travail "les descripteurs de Dublin" (2006).

De quoi s'agit-il ?

1. Nous rappelons que pour établir les curricula les plus efficaces, il ne faut pas prendre comme point de départ ce que les professeurs peuvent apporter ou tout autre critère (financier, politique, tradition, etc.), mais les compétences qui doivent être inscrites – de manière codifiée – dans le document de qualification (diplôme de fin d'études) et surtout dont il faut témoigner dans l'activité concrète, professionnelle, sociale, familiale, etc.

2. Ces compétences doivent être formulées, d'une part, de manière concrète et pertinente et, d'autre part, de manière véridique, c'est-à-dire vérifiable, quantifiable.

C'est dans ce contexte qu'a débuté le travail d'élaboration de ces célèbres grilles de compétences, dans le cadre de l'Acpart – Roumanie, institution qui s'est penchée dès le début avec tout le sérieux sur le problème des qualifications relatives à l'enseignement supérieur roumain, sur les possibilités de le connecter aux exigences européennes et mondiales,

---

<sup>5</sup> En fait, il ne s'agit nullement d'un oxymore lorsqu'on forge un syntagme comme « idéal concret ». On sait que les hommes à succès sont ceux qui parviennent à formuler de manière très précise l'idéal à atteindre, l'objectif le plus éloigné, fonction duquel ils établissent les étapes à franchir, les stratégies à atteindre, les moyens matériels et les ressources humaines à utiliser.

s'intéressant de près à ses rapports avec l'environnement socio-économique présent et futur. Un schéma général contenait deux grandes catégories de compétences: 1. spécifiques; 2. transversales. Chacune de ces catégories donne naissance à deux sous-divisions correspondant aux compétences cognitives et applicatives, et pour les compétences transversales, aux compétences comportementales et de décision (d'autoformation). Chaque sous-division sous-tend d'autres catégories: les compétences cognitives, par exemple, sous-tendent la terminologie, la méthodologie propres à chaque profil, d'une part, et la connaissance proprement dite des contenus spécifique, d'autre part. *La Méthodologie de l'élaboration des grilles de compétences*, élaborée par Acpart présente un tel schéma général – il s'agit du résultat du travail de huit spécialistes, assistés d'un groupe de collaborateurs, tous très dédiés à cette problématique. Cette *Méthodologie* dans une version plus concentrée, rédigée dans un langage juridique, doit paraître sous la forme d'une Ordonnance du Gouvernement<sup>6</sup>. Dans sa version définitive telle qu'elle se présentait au début de 2009 ce schéma apparaît à l'Annexe no 1.

Rapportons-nous à présent à l'autre volet de la question qui devrait contribuer lui aussi au développement socio-économique de l'Europe grâce à la formation et à la recherche, l'apprentissage des langues étrangères. Par rapport à ce que nous avons exposé antérieurement<sup>7</sup>, nous pouvons ajouter:

- Des progrès importants ont été enregistrés (pendant la dernière année): on a inventorié avec suffisamment de précision les situations concrètes des pays européens en ce qui concerne l'apprentissage des langues (ces résultats ont été partiellement rendus publics dans les *Eurobaromètres* dont nous avons parlé dans nos interventions antérieures).

- Les stratégies en la matière ont été élaborées et rendues officielles par les documents du Parlement Européen<sup>8</sup>. Il s'agit tout d'abord

---

<sup>6</sup> La Roumanie occupe une place honorable dans un classement des pays fonction des démarches entreprises pour l'élaboration des NQF, dans le cadre de l'harmonisation avec les EQF, ayant accumulé 4 points jusqu'en 2008. À la fin de 2008, à l'occasion du bilan entrepris par le Groupe de travail de Prague, les évaluateurs lui ont retiré un point justement parce que cette *Méthodologie* n'a pas été ratifiée sous la forme d'une Ordonnance du Gouvernement, ce que d'autres pays avaient déjà fait avant la Roumanie.

<sup>7</sup> Cf. *supra*, n.1.

<sup>8</sup> De tous ces documents, le plus important est la *Charte européenne du plurilinguisme*, élaborée lors des premières Assises européennes du plurilinguisme (Paris, novembre, 2005), approuvée par le Comité Économique et Social Européen, est proclamée lors de la

de débiter l'apprentissage des langues étrangères en bas âges, mais aussi d'envisager l'apprentissage d'un plus grand nombre de langues à apprendre, au moins deux, selon l'avis général.

Dans ce sens, remarquons le succès de la formule lancée par notre compatriote Leonard Orban, Haut Commissaire pour les Politiques linguistiques de l'UE, 1+2, c'est-à-dire la langue maternelle et deux langues étrangères.

- On a assisté à une intensification des actions nationales et internationales consacrées au multilinguisme et à la didactique des langues étrangères, dans le cadre de manifestations plus amples, comme "L'année des langues étrangères", "L'année du dialogue interculturel", etc.

- On s'est penché sur l'apprentissage des langues étrangères, évitant la perspective strictement utilitariste, bien que cette perspective ait été retenue au début, mettant l'accent sur "la connaissance de l'autre", sur le rapprochement des cultures et des civilisations différentes, sur l'harmonisation des valeurs locales, régionales, nationales dans un ensemble unitaire dans sa diversité.

À noter l'étroite liaison entre les deux aspects sur lesquels nous nous penchons ici – la connaissance, assurée de manière générale par les systèmes d'enseignement, par la recherche et par la formation tout au par le

---

Réunion de Londres (que l'on ne doit pas confondre avec la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*). Les assertions essentielles qu'elle contient sont:

- Le plurilinguisme est inséparable de l'affirmation d'une Europe politique;
- La diversité des langues assure la pluralité et la richesse des représentations;
- Le plurilinguisme est une liberté;
- Le plurilinguisme est le moyen d'affirmer en Europe la pérennité des entités nationales, lieu privilégié de l'exercice de la citoyenneté;
- Le plurilinguisme est une source fondamentale du sentiment de la citoyenneté européenne;
- Le plurilinguisme est une des réponses au « choc des civilisations » et aux diverses formes d'hégémonie politique, culturelle et économique;
- Le plurilinguisme est un élément essentiel de l'innovation scientifique;
- Le droit à la langue et à la diversité ne se divise pas;
- Le plurilinguisme est un gage de progrès économique dans un monde pacifié;
- Tout travailleur doit avoir le droit de travailler dans la langue du pays où il vit;
- Les systèmes éducatifs doivent offrir une éducation plurilingue;
- Les médias doivent permettre l'expression des cultures multiples.

Pour la version en français et pour les versions en 18 autres langues, v. le site de l'OPE (le texte intégral, 9 pages; le résumé, 2 pages et la variante abrégée, une page).

Conseil de l'Europe et le Parlement Européen en décembre 2006, on retrouve la connaissance d'une seconde langue étrangère.

Et le succès des manifestations mentionnées ci-dessus, qui ne sont pas les seules, le prouve. On a organisé un concours de vidéo dont le thème était le multiculturalisme et le dialogue interculturel; 28 vidéos, réalisées par des étudiants des universités européennes, ont été sélectionnées. 10 de ces films, l'un plus beau que l'autre, ont été sélectionnés par le Festival du film de Berlin; nous illustrons notre exposé avec trois de ces films:

- **Washed Up**, clip réalisé par Joseph Martin, de l'University College for the Creative Arts de Surrey, Grande Bretagne, développe l'idée de la coopération entre les différents êtres et peuples. Les 12 personnes échoués sur une plage déserte ne peuvent communiquer entre elles parce qu'elles ne parlent que leur langue maternelle. Cette impossible communication amplifie la détresse dans lequel ils se trouvent, chacun tenant dans ses mains différentes petites pièces appartenant à un engrenage, jetés sur une plage où il y avait, chose bizarre, une boîte à musique cassée. Cette impossibilité de communiquer attise leurs instincts primitifs, leur agressivité. Très rapidement ils en viennent aux mains. Quand un d'entre eux prononce un mot que tous comprennent, "Stop !", ils se calment et se mettent à collaborer. La fin est assez simpliste: la petite pièce de chacun est mise à sa place et la boîte à musique se met à jouer l'*Ode à la Joie* de Beethoven, l'hymne de l'UE et les douze personnes transformées dans les douze étoiles du drapeau bleu se retrouvent calmes, solidaires, confiantes dans le succès de l'action concertée.

- **The Babel Show**, réalisé par Stephan Kaas, de WFTA Amsterdam, Pays Bas, met en valeur un mythe ancien, le mythe biblique de la Tour de Babel. Dix jeunes participent à un concours télé. La règle formulée par le réalisateur qui parle anglais impose l'usage exclusif de la langue maternelle. Le tirage au sort décide le thème qui leur est imparti, la construction d'une tour humaine. Cette fois on ne fait pas l'éloge de la connaissance d'une langue étrangère, mais d'une éducation qui s'intéresse à l'esprit de collaboration, à l'action unitaire au service de tous. Abordant avec calme, équilibre, motivation la tâche commune, les jeunes appartenant à des nationalités différentes, parlant des langues différentes, arrivent à s'entendre et à "tenter l'impossible".

- **No fishing**, réalisé par Richard Meitern, de l'Académie Estonienne des Arts de l'Université de Tartu, Estonie.

Le slogan est formulé *expressis verbis* à la fin du film: “Apprenez les langues étrangères !”.

Le message est transmis par le biais de belles images dignes d’un film artistique, dans une interprétation personnelle du motif du petit poisson d’or.

Remarquons que, alors que le petit poisson – probablement le roi des poissons – parle anglais, mais connaît aussi beaucoup d’autres langues, le vocabulaire du pêcheur, un jeune paysan pauvre, pieds nus et assez sommairement vêtu, se réduit à une seule syllabe, “No”. Il paraît illettré, vu qu’il ignore l’écriteau où il est écrit “Défense de pêcher !”. S’il n’est pas analphabète, il est doit être un petit délinquant. Sa famille n’est pas plus douée que lui pour les langues. Sa femme et ses enfants expriment leurs sentiments uniquement par des interjections, le seul mot articulé qu’ils connaissent est “No”, répété deux fois. Même s’ils connaissaient leur langue maternelle, dans sa variante populaire, rudimentaire, le fait de ne pas connaître une langue étrangère, *n’importe laquelle*, a des conséquences extrêmement graves pour la famille. S’ils avaient compris le message du petit poisson d’or, ils auraient gagné plus que les quelques dizaines de grammes de poisson frais: des maisons, de l’argent, de l’or, un avenir infiniment meilleur de toute façon.

Ce qui est encore plus grave est que leurs limites en matière de communication ont des conséquences négatives sur les autres, le personnage qui parle plusieurs langues étant confronté à des conséquences catastrophiques. Plusieurs conclusions se détachent de cette histoire sur laquelle nous reviendrons plus loin.

- Tous ces petits bijoux cinématographiques, très utiles dans l’activité des enseignants de langues étrangères, de sciences sociales, comme dans des activités à but éducatif déroulées en classe ou extrascolaires, vu qu’ils sont chargés de symboles et peuvent constituer le point de départ intéressant et agréable d’un débat instructif, dans une langue étrangère ou dans la langue maternelle, montrent que les gens avisés et animés de bonnes intentions savent ce qui importe en matière de dialogue interculturel.

Malheureusement, comprendre la situation et l’améliorer, en conformité avec les exigences du moment et surtout avec celles de l’avenir, ce n’est pas si simple que ça. Les démarches concrètes pour la mise en œuvre des stratégies conçues par les organismes européens agréés sont plus

difficiles qu'on ne le pensait. Et ces difficultés sont de tout ordre, il y en a qui tiennent à la compréhension des concepts impliqués et d'autres, tout aussi graves, qui proviennent de la précarité des moyens matériels disponibles.

L'exemple de cet eurodéputé qui lors d'un débat du Parlement Européen définissait le multilinguisme comme la reconnaissance de l'existence au sein d'un même État de régions ayant leurs propres langues est instructif. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter les deux acceptions du multilinguisme (cf. P. Gh. Bârlea, 2006, p. 145 - 152). La position de l'eurodéputé ne se subordonne à aucune de ces acceptions, visant plutôt le monolinguisme régional, dans lequel les locuteurs se servent éventuellement de la langue officielle de l'État. Si les leaders de l'UE ne comprennent pas de quoi il s'agit, les documents qu'ils votent sont destinés à rester lettre morte !

Par ailleurs, par rapport aux mises au point réalisées il y a deux ou trois ans les notions de plurilinguisme et multilinguisme se sont chargées de nouvelles connotations qui les rendent largement inopérables dans un certain nombre d'actions concrètes. L'UE défend les droits à la langue maternelle, quelque restreinte que soit sa circulation, elle défend aussi le droit au plurilinguisme. *La Charte Européenne du plurilinguisme* que nous avons mentionnée ci-dessus, se porte garante de ces droits. Or, dans ce cas, les langues officielles, comme le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, etc. pourront "rejoindre en deux ou trois générations le statut actuel des langues régionales ou minoritaires"<sup>9</sup>.

Un autre aspect mis en évidence surtout par les chercheurs français et qui complique la situation lorsqu'il s'agit de promouvoir les particularités linguistiques de l'UE est l'orientation prioritaire vers l'apprentissage d'une seule langue étrangère dès le plus jeune âge, l'anglais le plus souvent, seuls les rudiments d'une seconde langue étant acquis plus tard. Ce qui explique pourquoi il est évident că l'Europe se dirige "vers un modèle dans lequel les Européens ne sauront communiquer entre eux que de manière minimale dans une langue tierce"<sup>10</sup>. Or, le but de l'UE est justement la circulation horizontale des idées, des savoirs et des imaginaires, "qui ne peut

---

<sup>9</sup> OEP, *Lettre d'information*, no 23, avril 2009.

<sup>10</sup> Ibidem.

s'accomplir que par la connaissance de la langue de l'autre et par la traduction"<sup>11</sup>.

L'apprentissage d'une deuxième et même parfois de la première langue se heurte aux restrictions dues à la crise des systèmes d'éducation, mais aussi à la crise socio-économique que traverse à présent le monde contemporain. C'est ce que l'on peut voir dans les pays les plus développés. En Grande Bretagne, par exemple, on parle d'une chute libre en matière d'apprentissage des langues étrangères<sup>12</sup>. Les cours de langues étrangères commencent dans le primaire, mais prennent fin très tôt et en plus on a presque complètement renoncé à l'enseignement de la seconde langue étrangère. La raison ? L'ajustement des curricula trop chargés, mesure imposée aussi par l'absentéisme des élèves. On retrouve le même phénomène en Italie où les enseignants de langues étrangères ont rédigé un document à l'intention des organismes nationaux et européens et sont en conflit ouvert avec le gouvernement de leur pays. Ce n'est donc pas uniquement en Roumanie ou dans d'autres pays ex-communistes que l'on peut enregistrer de tels problèmes, mais aussi dans des pays à tradition humaniste, dans des pays dont le système d'éducation est rigoureusement conçu, fondé en plus sur une longue expérience. La ministre de l'enseignement de Grande Bretagne, Estelle Morris, a conçu en 2002 et lancé à partir de 2004 un programme de réduction du nombre de cours pour certaines matières; c'est une mesure envisagée aussi en Roumanie en 2009: on a éliminé les classes d'histoire de la Roumanie pour la terminale et les classes d'éducation physique, etc. Ce qu'il faut retenir de la réforme expérimentale d'Estella Morris, qui a réduit de 30 % les classes de français dans les écoles anglaises, est qu'elle a manqué à son but: l'absentéisme n'a pas baissé et l'abandon scolaire se situe aux mêmes côtes ou bien les deux marquent une hausse.

---

<sup>11</sup> Autour de ce thème on a organisé des colloques, des workshops, des débats, des réunions comme celle de Berlin du 18-19 juin 2009, qui propose trois axes de discussions, résultant du contenu de la Charte du plurilinguisme: 1. La citoyenneté – langue, culture, mobilité; 2. Comment tous les jeunes Européens peuvent apprendre deux langues en plus de leur langue maternelle; 3. La protection des langues nationales dans le processus du travail – la construction d'un plurilinguisme efficace pour les entreprises.

<sup>12</sup> BBC News, 19.02.2009.

Enfin, sans développer d'autres aspects discutés dans la littérature<sup>13</sup>, mettons les points sur les i et pointons la plus grave source de disfonctionnement dans l'application des politiques linguistiques de l'UE: la question financière.

Les politiques linguistiques, comme les politiques de protection de l'environnement, comme la démocratie en général, sont chères. Nous parlons là de la préservation d'espèces de plantes ou d'animaux dans des pays où les personnes, les enfants surtout, meurent par des dizaines de milliers, à cause des maladies, de la sécheresse, du niveau de vie trop réduit; nous parlons de l'apprentissage de deux langues étrangères dans des communautés où la langue maternelle elle-même est en danger de mort.

Si on les considère dans une perspective plus large, globale, les problèmes discutés dans les documents de l'UE et mentionnés ci-dessus, semblent ridicules. De véritables catastrophes frappent les langues à travers le monde et l'Europe n'est pas à l'abri de ce désastre. Ainsi, des 6 000 langues à niveau mondial seules 600 survivront aux menaces d'extinction<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Une étude récente menée par Eurydice (un réseau d'information sur l'éducation en Europe) qui a traité des données portant sur l'année scolaire 2006-2007 pour l'enseignement public et privé de 31 pays participant au programme communautaire d'éducation et de formation tout au long de la vie, prenant en compte 40 indicateurs, étude présentée devant la Commission Européenne, semble confirmer le désir des pays membres de se conformer à la Résolution du Conseil de l'Europe sur le multilinguisme. En voilà quelques conclusions:

1. L'enseignement des langues étrangères débute plus précocement (à 8 ou 19 ans, à 3 ans en Belgique (germanophones) et en Espagne, mais à l'école primaire le temps destiné à l'apprentissage des langues est limité (moins de 10% de la durée totale du programme d'enseignement).
2. Dans la plupart des pays on enseigne deux langues étrangères (la plupart du temps l'apprentissage de la deuxième langue étrangère est offert dans l'enseignement secondaire).
3. 90% des élèves européens apprennent l'anglais (obligatoirement dans 13 pays, dans les autres pays le choix est laissé aux élèves et aux parents; la deuxième langue est d'habitude le français et l'allemand).
4. Peu de pays recommandent la mobilité comme composante de la formation pédagogique (on rencontre de gros problèmes avec les enseignants du primaire, qui n'ont pas de formation particulière conséquente. C'est pourquoi la Réunion de Londres de 2007 comme d'autres réunions ont intégré le développement des mobilités dans les documents)\*.

\*<http://eacea.europa.eu/portal/page/Eurydice/showPresentation?pubid=095EN>

<sup>14</sup> D. Crystal, 2000, *Introduction*.

La plupart risquent de disparaître sous peu<sup>15</sup>, et dans le siècle suivant on estime que 95 % des langues actuelles disparaîtront. Les estimations peuvent différer, mais de manière générale on considère que de nos jours 10 à 108 langues meurent chaque année, c'est-à-dire une langue toutes les deux semaines. Et le processus se fera encore plus intense dans les années à venir. Une des causes de ce processus est la répartition géographique inégale des langues. Selon les données fournies par l'Institut Linguistique Summer (SIL), qui se penche sur les langues moins connues, seulement 3% des langues du monde sont parlées en Europe, par rapport à 51% parlées en Asie et dans la région du Pacifique, où se trouve la Nouvelle Guinée où l'on parle un sixième des langues parlées dans le monde.

D'autres causes dérivent de cette première cause: la densité de la population et la diversité linguistique. Selon les mêmes statistiques, 96% des langues sont parlées par seulement 4% de la population du monde et 80% sont limitées à un seul pays. Or, les langues parlées par un petit nombre de locuteurs sont fortement exposées à l'extinction. Seules 20 langues sont parlées dans des communautés qui regroupent plusieurs pays et sont connues de centaines de millions de locuteurs. Plus précisément, il s'agit de 8 langues qui sont utilisées quotidiennement par une moitié de la population du monde, à moins que les chiffres fournis par le *Millenium Family Encyclopaedia*, dont la base de calcul est différente par rapport aux autres sources, soient corrects<sup>16</sup>.

Nous remarquons tout à l'heure que l'Europe ne jouit pas d'une situation meilleure à cet égard. L'appréciation supérieure est deux fois plus grande que l'appréciation inférieure, mais il faut de nouveau rappeler que les statisticiens utilisent des grilles différentes. Quoiqu'il en soit, des 123 langues inventoriées sur le territoire du vieux continent, 38 sont menacées de disparaître, 28 sont gravement menacées d'extinction et 9 sont presque mortes<sup>17</sup>. C'est là qu'on voit intervenir une quatrième cause d'extinction des langues: le déséquilibre socio-économique entre les masses de locuteurs utilisant différentes langues. À cause du pouvoir accru d'un petit nombre de

---

<sup>15</sup> D. Nettle and S. Romaine, 2000, *passim*.

<sup>16</sup> Le chinois, parlé par 1,2 milliards de personnes; l'anglais, 478 de millions; le Hindi, 427 millions; l'espagnol, 392 millions; le russe, 284 millions; le portugais, 184 millions; le français, 125 millions.

<sup>17</sup> D'après les critères de MFE, les langues parlées par moins de 10 locuteurs sont dites « presque mortes », sérieusement en danger sont les langues parlées par moins de 100.000 de locuteurs et menacées de disparaître celles parlées par moins de 500 000 locuteurs.

langues parlées par de groupes qui jouissent d'un prestige social et culturel et qui contrôlent les ressources économiques et les décisions politiques, un certain nombre de langues "meurent dans un rythme accéléré".

Voilà donc que les iniquités socio-économiques modifient amplement la perspective de l'approche de la communication linguistique interculturelle. C'est le moment de revenir au film du jeune Richard Meitern et de remarquer que le pêcheur pauvre ne peut être nullement blâmé pour son incapacité de communiquer. C'est à lui qu'il a porté préjudice, mais on ne peut demander à quelqu'un qui vit au jour le jour – il s'agit là de quelqu'un qui se réjouit chaque jour s'il parvient à trouver quelque chose à mettre sous la dent – de connaître une langue étrangère, d'autant moins une seconde langue étrangère. Notre pêcheur est en plus analphabète, car il n'est pas capable de lire l'écriteau qui défendait la pêche. Il peut passer pour un délinquant au regard de la loi, car en justice on ne prend pas en compte la présomption d'ignorance des lois. Aux yeux de l'histoire il n'est qu'une victime, un homme qui a porté préjudice à lui et à sa famille, qui a nuit gravement à son partenaire de dialogue. Les documents de l'UE ne disent pas comment de telles situations peuvent être réglées.

L'extinction des langues a pour conséquence directe de priver les communautés respectives, par la mort de leurs langues maternelles, de leur patrimoine culturel, de leur faire perdre leur identité. De manière apparemment paradoxale, même les langues dominantes perdent quelque chose dans ce processus, car la culture qu'elles représentent ne peut se développer que dans la diversité, qui constitue le fondement du savoir, de la connaissance, de l'échange et du génie culturel de l'humanité<sup>18</sup>.

C'est pourquoi les spécialistes (notamment les enseignants) sont à la recherche d'une didactique des langues étrangères encore plus efficace, de sorte que leur apprentissage ne coûte pas trop cher et que les connaissances acquises soient utiles sur le plan socioculturel et humain.

De même, on propose des stratégies qui stabilisent l'équilibre entre les langues minoritaires et/ou régionales, d'une part, et les langues officielles, d'autre part (dans le but de préserver les cultures et respectivement les identités à l'origine de la diversité qui engendre des énergies et de nouvelles source d'enrichissement de l'unité européenne), etc.<sup>19</sup> Par ailleurs, les linguistes, les sociologues, les anthropologues, les

---

<sup>18</sup> A. Dalby, 2003; K. D. Harrison, 2007.

<sup>19</sup> Cf. Gerhard Bach & Gisèle Holtzer (dir.), 2006.

dirigeants politiques régionaux et locaux et bien d'autres personnes sont à la recherche de solutions qui parent le déclin des langues<sup>20</sup>.

Pour la plupart des personnes impliquées dans le processus d'éducation et de formation permanente, ce qui compte est au moins de porter à la connaissance du public les problèmes qui marquent l'évolution (en fait l'*involution*) des langues et, de manière générale, le projet d'édification d'une monde meilleur.

### BIBLIOGRAPHIE

- BACH, Gerhard & HOLTZER, Gisèle (dir.), 2006, *Pourquoi apprendre des langues? Orientations pragmatiques et pédagogiques*. Frankfurt am Main: Peter Lang. Abstracts Actes du 9<sup>o</sup> colloque "Enseignement des langues, Formation, Education" du Réseau Doctoral Européen (RDE-EUFOR).
- BÂRLEA, Petre Gheorghe (coord.), 2006, "Multilingvismul – o prioritate lingvistică pentru viitorul apropiat al Uniunii Europene", in: P. Gh. Bârlea (coord.), *Diversitate și identitate culturală în Europa*, vol. II, Bibliotheca, p. 145-152.
- BÂRLEA, Petre Gheorghe, 2007, "Identité et diversité culturelle européenne", in P. Gh. Bârlea (coord.), *Diversité et identité culturelle en Europe* (DICE), Tome IV, București: Muzeul Literaturii Române, p. 9-23.
- BÂRLEA, Petre Gheorghe, 2008, «Théorie et pratique dans le dialogue interculturel européen», in: *Diversité et identité culturelle en Europe* (DICE), Tome V, p. 9-35.
- BĂDESCU, Ilie, 2002, *Noologia*, București: Editura Valahia.
- BĂLAN, Nina Aurora, 2007, *Clasificarea limbilor*, Craiova: Editura Agora.
- CIOLAC, Marina, 1999, *Sociolingvistică românească*, București: Editura Universității din București.
- CRYSTAL, D., 2000, *Language Death*, Cambridge: Cambridge University Press.

---

<sup>20</sup> L. Hinton & K. Hale (eds.), 2001.

- DALBY, A., 2003, *Language in danger: The loss of linguistic diversity and the threat to our future*, New York: Columbia University Press.
- HARRISON, K. D., 2007, *When languages die: The extinction of the world's languages and the erosion of human knowledge*. New York and London: Oxford University Press.
- HINTON, L. & HALE, K. (eds.), 2001, *The green book of language revitalization in practice*. San Diego: Academic Press.
- NETTLE, D. & ROMAINE, S., 2000, *Vanishing voices: The extinction of the world's languages*. Oxford: Oxford University Press.
- RACHIERU, Adrian Dinu, 2003, *Globalizare și cultură media*, Iași: Institutul European.
- VINTILĂ - RĂDULESCU, Ioana, 2001, *Sociolingvistică și globalizare*, București: Oscar Print.